



POLYVALENTE DE LA FORÊT

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la première réunion (ordinaire) du conseil d'établissement de la polyvalente de la Forêt tenue le mercredi 26 octobre 2011 à 19 h 30 à la salle de conférences.

Sont présents :

M^{me} Josée Béchard
M. Guy F. Blouin
M^{me} Caroline Bouchard
M^{me} Monia Champagne
M. Gérald Cregheur
M. Sylvain Lacroix
M. Yves Lafontaine

M. Gino Lavoie
M^{me} Louise Lemieux
M. William McGuire
M^{me} Jocelyne Poiré
M^{me} Annie Simard
M. Frédéric Turcotte

Aussi présents :

M^{me} Nancy Caron, parent, M. Alain Albert, directeur de l'école, M^{me} Stéphanie Carignan, directrice adjointe et M. Jonathan Cossette, directeur adjoint.

Sont absents :

M^{me} Sylvie Bordeleau
M^{me} Sylvette Caron
M^{me} Claudine Gosselin

M^{me} Mélody Moreau-Gauthier
M^{me} Martine Trottier

Le quorum est atteint.

Ouverture de la réunion

Monsieur le directeur souhaite la bienvenue aux membres.

- CE-690-1112 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Sur proposition de M^{me} Caroline Bouchard, appuyée par M. Guy F. Blouin, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé.
- ADOPTÉE
- CE-691-1112 Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 juin 2011**
Sur proposition de M. Yves Lafontaine, appuyée par M. Sylvain Lacroix, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 juin 2011.
- ADOPTÉE
- CE-692-1112 Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 juin 2011**
Sur proposition de M^{me} Jocelyne Poiré, appuyée par M^{me} Louise Lemieux, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 juin 2011.
- ADOPTÉE
- CE-693-1112 Élection :**
– **Président, présidente**
Sur proposition de M. Sylvain Lacroix, appuyée par M^{me} Josée Béchar, IL EST RÉSOLU QUE M^{me} Annie Simard soit et est élue présidente de ce conseil pour l'année 2011-2012.
- ADOPTÉE
- CE-694-1112 – Substitut au président ou à la présidente**
Sur proposition de M^{me} Annie Simard, appuyée par M. Gérald Cregheur, IL EST RÉSOLU QUE M^{me} Monia Champagne soit et est élue substitut à la présidente de ce conseil pour l'année 2011-2012.
- ADOPTÉE
- CE-695-1112 – Représentant, représentante au comité de parents**
Sur proposition de M^{me} Monia Champagne, appuyée par M^{me} Caroline Bouchard, IL EST RÉSOLU QUE M. Gérald Cregheur soit et est élu représentant au comité de parents pour l'année 2011-2012.
- ADOPTÉE

- CE-696-1112 – Substitut du représentant au comité de parents**
Sur proposition de M^{me} Annie Simard, appuyée par M. Gérald Cregheur,
IL EST RÉSOLU QUE M^{me} Josée Béchard soit nommée substitut du
représentant au comité de parents pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE

- CE-697-1112 Nomination au poste de secrétaire**
IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Gino Lavoie, appuyée par M^{me}
Annie Simard, QUE M. Jonathan Cossette agisse comme secrétaire du
conseil d'établissement pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE

- CE-698-1112 Règles de fonctionnement et de régie**
Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance des
règles de fonctionnement et de régie interne. M. Albert donne quelques
explications. Il porte à l'attention des membres du conseil d'établissement
certains articles pour plus de précisions.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Yves Lafontaine, appuyée par M.
William McGuire, que les règles de fonctionnement et de régie interne
soient adoptées.

ADOPTÉE

Dénonciation d'intérêt

Les personnes concernées doivent remplir le formulaire de dénonciation
d'intérêt inséré dans les Règles de fonctionnement et de régie et le
remettre au directeur à la fin de la réunion ou à la prochaine réunion du
conseil d'établissement.

M. Albert fait la lecture du point 10 concernant l'éthique et la déontologie.

- CE-699-1112 Budget du conseil**
M. Albert explique le budget du conseil d'établissement qui est fixé à
1 000 \$ pour l'année 2011-2012. L'an dernier, les dépenses du CE se
sont élevées à 1 042,17 \$.
À la suite de cette présentation, IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me}
Monia Champagne, appuyée par M^{me} Caroline Bouchard, QUE le tiers
du budget du C.E. soit affecté aux frais de gardiennage et de transport.
Les frais de transport seront en lien avec ceux de la commission scolaire,
soit 0,46 \$ du kilomètre et les frais de gardiennage ne devront pas
dépasser 15 \$ par soirée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-700-1112 Représentants de la communauté

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Jocelyne Poiré, appuyée par M^{me} Josée Béchard, QUE M^{me} Sophie Kistabish soit et est élue représentante de la communauté.

ADOPTÉE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Louise Lemieux, appuyée par M^{me} Josée Béchard, QUE M^{me} Nancy Caron soit et est élue représentante de la communauté.

ADOPTÉE

CE-701-1112 Calendrier des réunions

Sur proposition de M. Gérald Cregheur, appuyée par M^{me} Nancy Caron, IL EST RÉSOLU QUE les réunions du conseil d'établissement se tiennent les mercredis aux dates suivantes. Une assemblée extraordinaire en vue de l'adoption du budget sera faite en mai ou en juin.

30 novembre 2011	22 février 2012	9 mai 2012
18 janvier 2012	4 avril 2012	13 juin 2012

ADOPTÉE

Information

CE-702-1112 – Calendrier de la vie étudiante et sorties éducatives

Sur proposition de M. Guy F. Blouin, appuyée par M^{me} Josée Béchard, IL EST RÉSOLU QUE le calendrier des activités étudiantes soit accepté. Le conseil d'établissement se réserve le droit d'accepter ou de refuser des activités de masse à l'extérieur de l'école, selon l'article 75 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE

- M. William McGuire annonce les activités prévues dans le cadre de l'Halloween le 28 octobre en après-midi;
- Présence de M. François Gendron de l'Assemblée nationale le 18 novembre.

– Que se passe-t-il à la Forêt

M. Albert transmet le Que se passe-t-il à la Forêt du 7 octobre qui mentionne certaines informations sur divers sujets de l'école. M. McGuire et M. Turcotte donnent des précisions au sujet de la conférence sur la réduction des déchets ainsi que des actions environnementales que le conseil d'élèves compte réaliser.

– Rencontre de parents du 24 novembre

M. Albert informe les membres du conseil d'établissement de la rencontre parents-enseignants qui se tiendra le jeudi 24 novembre, de 19 h à 22 h.

Autres sujets

– Agora

Certains élèves se sentent mal à l'aise ou observés dans certains lieux publics. Cela s'explique par le fait que plusieurs élèves s'y regroupent. M. Albert précise qu'il y a de la surveillance dans les différents lieux publics (salle des casiers, cafétéria, agora). Les gestes d'intimidation ne sont pas tolérés à l'école. L'élève qui se sent intimidé est invité à en parler à un membre du personnel ou à un membre de la direction.

Évaluation de la réunion

Excellente réunion.

CE-703-1112 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 37 par M. Yves Lafontaine et appuyé par M. Frédéric Turcotte que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Le directeur,

La présidente,

Alain Albert

Annie Simard